

1 Mardi 21 mai 2024, salle communale de Larvernat,

2 **RÉUNION PUBLIQUE D'ÉTUDE :**

3 **UNE COMMUNE NOUVELLE ENTRE MONTVAL SUR LOIR ET LAVERNAT ?**

4  
5 Transcription partielle (Bertrand Crepeau, terragraphe.org)

6 *(initiales des intervenants non nécessairement reliées aux prénoms/noms. « H » pour « habitant. e )*

7  
8 **20 h 22**

9 Alain Morançais : bonsoir à tous. Nous sommes réunis la première réunion publique qui est  
10 consacrée à l'étude d'un projet de commune nouvelle.

11 Hervé Roncière : merci pour votre présence nombreuse. Cet échange qui concerne la commune  
12 nouvelle ce soir aura le même format demain pour les habitants de Montval. Nous sommes là  
13 pour apporter les connaissances que l'on peut avoir sur le sujet. Pour attester le fonctionnement  
14 d'une commune nouvelle, il y a dans la salle des maires délégués à la commune nouvelle :  
15 délégués des communes historiques.

16 AM : pourquoi une commune nouvelle ? Depuis plus de 40 ans, il existe un Svos qui est  
17 maintenant géré avec la commune déléguée de Montabon. Financièrement, ça pèse très lourd  
18 dans le budget une petite commune. Avec la loi NOTRE, beaucoup de compétences ont été  
19 enlevées. Il faut ouvrir les yeux, il faut faire un « pas » pour pouvoir faire perdurer les services  
20 dans les communes et continuer des investissements.

21 Vous pouvez à chaque moment de notre exposé poser des questions. Si on n'a pas de réponse,  
22 on notera pour y répondre plus tard.

23 Le 23 mai 2023, il y a eu une discussion entre les conseillers municipaux de l'internat. Vous  
24 savez qu'il y a des différends avec certains sur ce sujet. Nous avons fait un courrier au maire de  
25 Montval.. Ensuite, le conseil municipal de Château du Loir a délibéré pour cela ; nous avons eu  
26 une réunion à La Flèche avec une sous-préfète ; il y a eu une réunion le 27 avril puis le 15 mai  
27 entre les deux conseils municipaux. La prochaine réunion est prévue le 28 mai.

28 P : qu'est-ce que vous appelez une étude ?

29 AM : une étude de faisabilité, ce n'est pas forcément des chiffres.

30 P : pourtant on a commencé par des chiffres. Vous avez dit : « on manque d'argent pour le  
31 Sivos » !

32 AM : quoi que l'on fasse, le Sivos c'est plus de 100 000 € sur un budget de 400 000 €.  
33 Aujourd'hui, on n'a pas d'autres solutions. On essaye de continuer à donner un avenir à notre  
34 commune. Avec la commune nouvelle, le Sivos sera dissout, mais l'école continuera à exercer  
35 avec les mêmes conditions et avec le même personnel.

36 Je peux vous dire qu'il faut tenir bien la trésorerie. L'argent vient au fil des mois. Il faut arriver tout  
37 au long de l'année à tenir. Cela ne coûte 2500 € par élève.

38 Pourquoi une « commune nouvelle » ? Pour redonner des moyens, pour redonner des services.  
39 Si on ne fait rien que deviendra Lavernat ? On peut aussi se poser la question inverse !

40 Ph : si je regarde les chiffres, je constate que la fiscalité n'est pas adaptée on n'a pas avec cette  
41 fiscalité les moyens !

42 Y : j'ai demandé le budget à la mairie. En 2024 il y a un total de 700 000 € pourquoi le Sivos  
43 coûtera moins cher en commune nouvelle qu'en commune nouvelle ? Ça change quoi ? Il faut  
44 toujours payer les profs. Tout est toujours-là !

45 AM : ce n'est pas 400 000, c'est 550 000 €

46 NL : ça n'a rien à voir ! Il ne sait pas lire le budget !

47 C : je connais bien aussi fausse pour avoir fait des travaux dans une partie au niveau de l'école.  
48 Les sanitaires ont été mis aux normes. Le système de chauffage est assez coûteux. Il y a des  
49 bâtiments qui ne sont pas isolés. On est en pleine rénovation énergétique. Est-ce que vous avez  
50 prévu des travaux ?

51 HR : concernant notre programme d'investissement, il y a énormément de choses à faire.  
52 Aujourd'hui, ce n'est pas dans le programme des prochains mois. Pourquoi ? Car les travaux que  
53 l'on engagerait devraient être pris en charge par les deux communes. Au regard des difficultés  
54 financières, nous n'avons pas encore ouvert ce sujet.

55 Ph : ici n'a jamais pensé à l'avenir de cette école !

56 HR : si la question de savoir s'il y a un avenir la réponse est « oui ». C'est une école qui n'a pas de  
57 difficultés d'effectifs. Elle est concernée par la carte scolaire. Il n'est pas question que l'on  
58 abandonne cette sectorisation.

59 Il y a une chartre les deux conseillers ont signé. Dans cette chartre, tout ce qui concerne l'avenir  
60 de l'école soit noté pour maintenir cette école vivante.

61 P : la première réflexion sur l'école nouvelle a été initiée le 23 mai 2023. Pourquoi y a-t-il pas eu  
62 depuis une consultation populaire ?

63 JL : dans cette commune, ce le maire qui décide tout seul !

64 AM : une consultation ce n'est pas constructif !

65 JL : on est « pour » ou « contre » ! C'est démocratie ! Ce n'est pas normal !

66 HR : il faut respecter la règle tout de même.

67 AM : dans ces cas-là, il ne faut pas élire un conseil municipal !

68 H : La sous-préfète n'est pas là ce soir ?

69 HR : non elle est très présente dans des règles préparatoires pour rappeler le droit. Avant de  
70 parler... il faut savoir si le maire n'est pas dans son bon droit.

71 H : Non-sens !

72 H : Vous prenez ça à l'envers !

73 C : Quel intérêt, vous décidez cela sans en parler !

74 J : il y a des « pour » et des « contre ». Je ne suis pas toujours d'accord avec AM et HR. Ce qui me  
75 gêne, c'est qu'il n'a pas mis en place ce genre de réunion plutôt. Il y a beaucoup de gens que je  
76 pense ici. Si on avait eu la réunion après le 23 mai 2023, on serait peut-être moins énervé.  
77 J'aimerais que le conseil municipal soit un peu plus...

78 H : informé !

79 AM : ce n'était pas dans le programme de quitter le Sivos. Comme je répète depuis tout à  
80 l'heure, aujourd'hui, on doit faire des efforts budgétaires. Il est important d'étudier le  
81 programme de commune nouvelle,

82 H : Qu'est-ce que cela va donner ?

83 AM : j'ai une question à vous poser : avez-vous besoin de faire des améliorations pour la  
84 commune ? Si oui, avec quel budget ?

85 *(Brouhaha)*

86 H : Si on va dans Montval, on voit 15 employés municipaux en train de planter des fleurs !

87 HR : Ils ne sont pas 15. On prend des personnes qui sont des TIG. Je tiens à remettre les  
88 pendules à l'heure. Historiquement, ce sont des métiers qui ont des (...). C'est une très grande  
89 chance pour la commune de Montval.

90 H : Est-ce que ça améliorera les conditions routières ? Maintenant, on a un broyage par an est-  
91 ce que le fait de se rassembler va améliorer la sécurité ?

92 HR ; j'ai aussi la casquette de la « communauté de communes ». Ce n'est pas une responsabilité  
93 facile à porter.

94 Y : ben, démissionne !

95 HR : demain, ce sera l'assainissement collectif. Avec la communauté de communes, il y a un  
96 tronçonneau commun qui participe à l'entretien des voiries. En se regroupant, on a des prix. Mais tout a  
97 augmenté. Presque de 50 % ! On doit faire l'entretien avec la même enveloppe. Au niveau des  
98 communes, il faut reprendre une part des fauchages. On arrive à 380 € kilomètre. Les coûts ont  
99 exposé. Ça pourrait être moins cher de le faire avec des agents communaux. C'est peut-être la  
100 solution pour les territoires.

101 P : Quelle est la plus-value d'une nouvelle commune par rapport à l'intercommunalité ?

102 H : C'est une bonne question. La loi NOTRE nous a imposé de faire des intercommunalités (...)  
103 Concernant la gestion des collectivités, de l'intérieur, on ne voit pas les choses de façon.

104 Concernant le service d'eau, vous n'êtes pas concernés, car le syndicat d'eau de Mayet  
105 fonctionne bien. On n'y touchera pas. Par contre, on a fait un regroupement sur mon Val de deux  
106 syndicats d'eau.

107 Au niveau voiries, on a mis des coussins berlinois. C'est la commune de Montval qui paye cela.  
108 50 mètres de voirie, c'est 100 000 €. Deux ou trois fois dans le mandat, on peut passer ce type de  
109 travaux.

110 G : Je n'y crois pas trop lorsque je vois la rue des fontaines !

111 HR : c'est départemental.

112 ? : On est en contact avec les agents du département, mais ils répondent que ce n'est pas dans  
113 leur priorité.

114 HR : je suis pas au département.

115 G : on a un nid-de-poule à cause d'une marinière. Ça fait sept mois que l'on est coupé de  
116 Lavernat. Tu peux venir voir Alain. Je t'ai demandé trois fois de limiter l'accès. Si j'ai un accident,  
117 je m'occupais de Lavernat.

118 AM : c'est des petits réseaux routiers qui sont plus adaptés à la circulation d'aujourd'hui ! Toutes  
119 les petites routes sont dangereuses.

120 G : la route, ça devient un vrai carnage !

121 AM : le jour où elle s'est écroulée c'était la Toussaint. C'est moi qui ai sécurisé la route.

122 G : ça fait longtemps que tu n'es pas venu là-bas !

123 AM : j'ai pas besoin de venir te voir pour aller voir la route. Il y a un bureau d'études qui est venu.  
124 cela coûtait 30 000 € justes pour les sondages. Les devis sont à 100 000 €. Il faut financer. Si on  
125 avait pas l'intercommunalité, il faudrait 20 ans pour boucher le trou !

126 G : la communauté de courant qu'il y a un plan des marinières ?

127 AM : à ma connaissance.

128 G : Celles qui ont été effondrées ont été répertoriées.

129 HR : la difficulté, c'est que cette route est cernée par deux câbles électriques. Intervention est  
130 compliquée. Ce problème est en cours de traitement. On cherche des subventions. On a fait des  
131 études. On a prévu large. Une fois qu'on aura une estimation complète, on verra. On ne peut pas  
132 commencer les travaux avant d'avoir obtenu des subventions. On va financer les travaux à  
133 l'échelle de la communauté de communes.

134 F : concernant le marquage au niveau du cœur de Bellevue. Les toujours pas en place. Moi je  
135 vais au quart avec les enfants ! Il y avait marquage prévu. Cela aurait dû être fait devant le car.  
136 Vous m'avez convoqué pour cela.

137 AM : on a étudié l'emplacement de l'arrêt.

138 F : moi, je ne suis pas au courant. Je ne vais pas aller au bout du hameau ! Il n'y a pas d'autre  
139 endroit !

140 H : C'est le département, donc pas de chance !

141 H : pourquoi ne pas passer le hameau de Bellevue en hameau communal. Cela permettrait  
142 d'intervenir en matière de sécurité.

143 E : pour le moment on ne peut pas.

144 HR : je reviens sur ce qui a été dit tout à l'heure. Pour l'école de Montabon, le cout de chauffage  
145 est de 7000 € par an. Ce n'est donc pas excessif. Pour le lotissement de Bellevue, on voit qu'il y a  
146 une continuité territoriale. Les habitants sont à la porte d'autoroute et de Montval. C'est un  
147 quartier qui reste traversé par une départementale. Je ne fais pas de promesses, mais tout  
148 étudié.

149 H : j'ai fait interdire la rue ou 3,5 T. En fait, les Landes ne sont pas répertoriées sur les GPS. Donc  
150 les véhicules coupent par chez moi. Le GPS les ramène vers là. Il faut faire quelque chose, car le  
151 hameau...

152 H : je suis entièrement d'accord avec Monsieur. Je roule à 50. Même si on voit un panneau à 70,  
153 c'est à nous de baisser les pieds.

154 HR : c'est un vrai sujet. On peut mettre tous les panneaux que l'on veut. Si les habitants ne les  
155 respectent pas, ça ne sert à rien !

156 H : quand je roule à 60, je me fais doubler, c'est dangereux. On peut se froter. OK, pourquoi pas,  
157 on va dans le fossé. C'est dommage !

158 Concernant le syndicat d'eau, qu'est-ce qui garantit sa pérennité ?

159 (...)

160 Y : j'ai envie de remercier les élus qui sont contre ce projet. Car c'est grâce à eux qu'il y a une  
161 réunion. S'il y avait eu plusieurs réunions comme cela... les patrons du café sont inquiets, car il  
162 risquent de ne pouvoir plus exercer leur activité de coiffure.

163 AM : j'ai posé la question à la sous-préfète. Elle n'a pas encore répondu. Il n'est pas question de  
164 fermer petit commerce. J'en ai parlé aux patrons.

165 C : et tout ceci sans en informer le conseil municipal !

166 AM : si je devais informer les adjoints chaque fois que je parle avec quelqu'un !

167 HR : l'idée, c'est d'avoir plus d'échanges...

168 Y : demain vous faites aussi une consultation. Qu'est-ce qui vous fait dire que l'on aura un  
169 budget différent après le Sivos puisqu'on n'a pas de budget ?

170 (...)

171 HR : la commune nouvelle de Montval a pris en charge les travaux aux abords de la rotonde.  
172 L'intégralité des travaux, la sécurisation des caves de Vouvray irait pour 60 000 € en tout. Et  
173 pourquoi ? Parce qu'il y a une association de fours à pain qui organisent une animation le  
174 dimanche matin. Donc, il fallait vraiment sécuriser ses caves. Le cimetière de Vouvray a été  
175 entièrement refait par les agents communaux. Ça était fait par le personnel en régie. Je n'en dirai  
176 pas plus. À l'échelle de six ans une équipe municipale la possibilité d'inscrire ces travaux dans  
177 un PPI. On peut dire qu'il y a un ou deux programmes qui pourraient être faits au niveau des  
178 communes.

179 (...)

180 Avec un budget de 3, 2 millions par an, il faut programmer. Il y a un moment où ça revient sur la  
181 commune déléguée. C'est une des clés du dynamisme de territoire. (...) Au-delà des querelles  
182 de personnes qui seront déléguées...

183 P : au bout de combien de temps verra-t-on les effets positifs sur la commune ?

184 HR : 150 000 € pourraient être fléchés sur l'investissement pour Lavernat. Grâce à cette manne,  
185 on pourra faire des choses. Surtout, grâce à cette fusion les dotations vont être sanctuarisées.

186 H : je me suis intéressé à Lavernat, car c'est une commune saine. Saint-Cyr d'où je viens : les  
187 impôts ont augmenté de 15 %. Dans votre commune de Montval, vous vous situez à quel  
188 niveau ? Quelles seront les taxes foncières à venir ? Si vous n'êtes pas dans la capacité  
189 d'écouter les habitants aujourd'hui... Si vous êtes réélus tant mieux, mais si vous n'êtes pas  
190 réélu ?

191 HR : contrairement à une rumeur, les impôts n'ont pas augmenté. On a absolument pas  
192 augmenté les taux depuis 2020. On a renégocié les taux d'emprunt. On a recapitalisé notre  
193 dette. On a réussi à dégager 300 000 € de remboursement de. Nous avons dû financer 28 000 €  
194 de gaz supplémentaires. Nous avons une commune avec beaucoup d'équipements : La gare, le,  
195 lycée et des équipements culturels, sportifs. La bibliothèque avec ses 25 000 visiteurs par an il y  
196 a beaucoup de possibilités de sortie.

197 Dans le budget 2024, il n'y a pas d'entêtement à de nouveaux emprunts. Nous avons 1,5 million  
198 de désendettements depuis 2020. Je vous rejoins, je peux faire des économies d'échelle.

199 Ph : (...)

200 HR : il y a toujours un équilibre entre les frais de fonctionnement et d'investissement. Bien sûr,  
201 on ne subventionne pas le fonctionnement. Il faut baisser les remboursements d'emprunts.

202 Ph : Ici, à Lavernat, on investit dans les choses qui ne servent à rien !

203 AM : et l'atelier communal, il ne sert à rien ?

204 G : c'est pas toi qui l'as fait monter ! C'est le mandat d'avant !

205 AM : d'accord !

206 K : à quoi va servir l'atelier, à présent ?

207 AM : on aura toujours besoin !

208 *(Brouhaha)*

209 AM : grâce au terrain que l'on a aménagé, on va maintenant faire des manifestations. On  
210 craignait que nos associations disparaissent...

211 H : il y en a d'autres qui en perdent ?

212 HR : au niveau communal, les subventions aux associations représentent 90 000 €. Ces  
213 subventions seront étudiées dans les conseils par les maires déléguées.

214 H : à Vouvray, ils ont eu 10 000 € pour le Comice. Nous, avec 10 000 €, nous n'aurons pas eu de  
215 dette.

216 V : la réunion a commencé il y a 1 h 30. Depuis le début je me dis que beaucoup sont venus avec  
217 des idées préconçues. On a parlé de beaucoup de choses qui n'ont pas grand-chose à voir avec  
218 ce qui nous occupe ce soir. Il y a des gens qui ont envie de faire de l'obstruction, ça les regarde.  
219 Il y en a peut-être d'autres qui ont envie d'apprendre des choses...

220 P : On n'a pas besoin de moralisateur !

221 *(quelques applaudissements)*

222 NL : Après les questions sur le sujet, Monsieur le Maire n'a pas su lire son tableau.

223 AM : je vais vous parler de fiscalité.

224 NL : allez, déroule !

225 Pour un lissage de 13 ans, on passera d'un taux de 35,16 à un taux de 42,83. Le gain sera de  
226 32 000 € sur 15 ans.

227 334 foyers sur la commune. 132 € d'augmentation sur 13 ans en moyenne.

228 La taxe foncière non bâtie sera, au final, élevée un taux de 32,87 %. Cela permettra la commune  
229 de bonnes nouvelles ressources.

230 G : vous ferez donc une augmentation régulière ?

231 HR : il y aura un lissage sur 12 ans.

232 G : et vous à Montval, si vous augmentez les taux ?

233 AM : il y a une rotation des bases par l'État.

234 G : (...)

235 HR : je vous ai expliqué qu'on n'a pas augmenté, mais on arrivera, j'espère, à ne pas alourdir la  
236 taxe fiscale. Nos recettes proviennent plus de 50 % de l'État. Mais nous n'avons plus  
237 l'autonomie fiscale que nous avions il y a quelques années.

238 Concernant la gestion du personnel par exemple, il y a une rotation qui tombe ; des ajustements  
239 au niveau de la réglementation qui sont obligatoires. Cela se fait sans compensation de l'État. Je  
240 pense que la pression fiscale déjà suffisante. Mais c'est vrai que les contraintes de gestion sont  
241 importantes.

242 C : HR ne peut s'engager que sur deux ans !

243 HR : il faut que chacun soit responsable. Il faut apporter du service qui est attendu par la  
244 population. Autrefois, on n'avait pas besoin de police municipale. Il faut regarder où il faut faire  
245 des efforts et voir ce que les associations peuvent apporter.

246 P : à propos du taux d'imposition, dans quelle mesure les communes nouvelles ont encore la  
247 main ?

248 HR : cela se discute au niveau de la commune nouvelle. Administrativement, on est les mêmes  
249 communes. Donc, il y a qu'un seul taux.

250 Il y a des maires délégués qui sont réinstallés au niveau du conseil. Il siège au conseil des  
251 communes un peu comme des commissions locales. L'État Civil, gestion, les associations  
252 restent gérées à la commune nouvelle. On a fait plus de distinction.

253 MD : bonjour, Je suis Madame Duchene, je suis délégué de Vouvray sur Loir. En toute objectivité  
254 je peux vous dire ce qui passe au sein de la commune déléguée. On a un conseil communal. On  
255 se réunit, on passe en revue tous nos sujets. On soumet les avis à l'ensemble du conseil  
256 municipal. On remonte les besoins, les demandes, etc. On reçoit les associations. Je siège de  
257 beaucoup de commissions. Je suis responsable de la commission finance. Je défends l'école de  
258 Vouvray. On se donne des moyens. On fait des travaux. Je suis nouvelle. C'est mon premier  
259 mandat. J'ai trois enfants. Ma petite dernière, quelle chance elle a ! Avec la création de la  
260 commune nouvelle, elle bénéficie des mêmes choses que les enfants de Montval.

261 FO : Bonjour, François Olivier, je suis aussi élu dans une commune déléguée. J'entends parler de  
262 perte d'identité. Il y a toujours le nom de la commune. Il n'est pas effacé. Il ne faut pas que ce  
263 soit un sujet d'inquiétude. Il y aura toujours un maire. Si on vous laisse des compétences au  
264 niveau urbanisme, c'est bien parce que les maires délégués connaissent mieux ce sujet.

265 H : les enfants de notre Sivos, ils ont les mêmes droits que les autres enfants ? Rassurez-moi.

266 HR : ils ne sont pas exclus.

267 MM : je suis maire délégué de Montabon. À Montval, au niveau de la cantine, c'est Alain et moi-  
268 même qui gérons les tracas du quotidien.

269 J : ce qui m'interpelle, c'est que le Sivos pose un problème. Il faut défendre le business des uns  
270 et des autres.

271 MM : le Sivos, c'est un syndicat à part.

272 C : vous aurez pu prendre la gestion du Sivos depuis 2016, depuis très longtemps !

273 HR : on a réorganisé les services. On a réorganisé le fonctionnement. On a fait la gestion de  
274 l'assainissement collectif. On a revu le temps « agent » qui était consacré...

275 NL : l'assainissement, c'est un budget annexe !

276 HR : Lorsqu'il n'y a pas de continuité de service, c'est compliqué. On a de vraies difficultés. Et si  
277 les carrières, les départs successifs. Cela faisait faire des temps supplémentaires au niveau du  
278 Sivos. Actuellement : cinq agents ETP (Équivalent Temps Plein).

279 CL : on est heureux que vous en avez pris la mesure !

280 MM : pour compléter sur transport scolaire. Nous avons eu la confirmation par la région du  
281 maintien pour la commune.

282 H : et pour le collège de Mayet ?

283 MD : c'est l'Éducation Nationale qui fixe la carte scolaire. La majorité va au collège de verser,  
284 non ?

285 *(Brouhaha)*

286 MD : qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que les enfants qui souhaitent être scolarisés à Montval ont  
287 été refusés ?

288 H ; Il y aura encore un car ?

289 D : oui pour le collège de Montval.

290 H : je m'en fiche totale de Montval ! Je veux savoir pour Mayet !

291 D : on se tutoie depuis quand Madame ?

292 Y : elle ne vous a pas tutoyé !

293 H : dites que vous ne savez pas, dites si vous n'avez pas la réponse !

294 D : je vous réponds qu'il n'y aura pas de changement.



295 HR : pas d'inquiétude. Tout se fera dans les mêmes conditions. Tant que la carte scolaire ne sera  
296 pas modifiée.

297 H : je ne prends pas, ici, le discours d'un administrateur, mais d'un citoyen. Je connais l'exemple  
298 de collégiens pour qui le transport de car a été arrêté. L'avenir peut réserver des surprises !

299 HR : ce qui est sûr, c'est que l'ensemble de la fratrie ne sera jamais séparé.

300 H : est-ce que vous serez donc prêts à garder le car pour Mayet ?

301 S : ça ne dépend pas d'eux !

302 H : ha ba, si ça ne dépend pas d'eux !

303 J : ce qui me gêne pourquoi les enfants de Lavernat ne vont pas aller sur Verneil ? Pour les  
304 autres, une fois qu'ils sont dans une structure scolaire, c'est compliqué s'il doivent la quitter.

305 HR : il y a une réunion pour l'école le 27 mai. Vous pouvez venir. On ne maîtrise pas tout. Il y a  
306 20 enfants scolarisés sur Mayet.

307 AM : concernant l'organisation des services. C'est important. L'agent technique va être toujours  
308 sur la commune. Sauf que s'il a besoin d'autres agents, on aura du renfort. D'un autre côté, ce  
309 n'est pas nécessaire qu'il soit tous les jours sur le bourg.

310 Nous avons une commune avec énormément de kilomètres de chemin. Notre agent ira s'il y a  
311 du besoin sur Montval sur Loir. En ce qui concerne la secrétaire de mairie, on avait prévu trois  
312 ouvertures sur trois demi-journées. Pour l'État Civil, l'urbanisme et quelques permanences sur  
313 le social. Notre secrétaire n'aura plus à assurer la comptabilité, les ressources humaines on a  
314 tout à gagner sur ce côté.

315 U : on fait comme lorsqu'on travaille ?

316 AM : actuellement vous faites comment ? On a prévu trois matinées.

317 U : moi, mon jour de repos, c'est que lundi. Alors, je fais comment si c'est fermé ?

318 *(Brouhaha)*

319 J : est-ce qu'il y aura une diminution du temps de travail de la secrétaire

320 AM : elle sera détachée à notre service sur Montval. Cela ne change rien.

321 AT (*Agent Technique*) : Moi, c'est à titre personnel, je vais embaucher où ?

322 AM : à Montval.

323 AT : il y a une très mauvaise ambiance dans le service technique. Je ne veux pas partir tous les  
324 matins à Montval pour arriver ensuite ici

325 H : est-ce que tu auras une voiture pour y aller ?

326 H : Alain, est-ce que, lorsque tu l'as embauché, tu lui as dit que tu l'obligerais à aller à Montval ?

327 HR : les agents techniques des communes historiques sont intégrés au service. Cela évite  
328 l'isolement. Il y a une continuité de service qui est organisé. Concernant le débat en matière de  
329 prise de poste, il y aura des décisions. Les communes ne sont pas moins entretenues qu'elles  
330 ont été. Les agents de proximité sont moins isolés. Il faut rester dans le dialogue. Il faut se

331 laisser un peu de temps. On fait des tests à trois mois. Ce qui est important sera le service rendu  
332 à la population demain.

333 S'il faut entretenir la lagune tous les matins, on est d'accord pour que l'agent y aille directement.

334 V : Je me retrouve aujourd'hui à habiter à la fois Lavernat et Montval. Ma maman est partie. Je  
335 me retrouve avec une maison qui est située dans une rue qui est impraticable. Elle est dans un  
336 tel état que l'on ne peut plus rouler. On veut pouvoir simplement en parler ! Est-ce qu'on pourrait  
337 en parler ? Monsieur Roncière, est-ce qu'on va vraiment faire une réunion sur cela ? Répondez-  
338 moi, c'est une question de confiance !

339 HR : cela concerne une voie privée, pas une voie communale. Mais oui il est possible que l'on  
340 fasse une réunion.

341 V : il a fallu que je fasse cette question devant tout le monde pour avoir une réponse !

342 P : j'ai vu que la commune nouvelle du Lude a été épinglée pour sa gestion.

343 HR : il faut savoir dire stop dans les dépenses. Il faut que l'on trouve des moyens. Il y a des  
344 travaux qui sont très coûteux. Cela nécessite de travailler tous ensemble, de voir ce qui est  
345 possible, impossible. On essaye de faire au mieux avec ce que l'on a. Je vous assure que n'a pas  
346 été épinglé à Montval pour la gestion.

347 Y : est-ce que vous et nous demander notre avis ? Ou est-ce seulement au maire de décider ?

348 AM : n'est pas une obligation.

349 *(Brouhaha)*

350 Y : les réunions municipales sont publiques.

351 HR : on peut être présent, mais on ne pas intervenir tant que le conseil délibère.

352 Y : pour le moment, Alain tu ne comptes pas nous demander notre avis ?

353 CM : au conseil, Monsieur le maire a dit que c'était lui le maire, point barre !

354 AM : je pourrais vous laisser ma place : je verrai ! Quel sourire j'aurais !

355 Y : tu es en train de nous dire que tu proposes de démissionner ?

356 Ph : Concernant les éoliennes, elles rapporteraient 10 à 12 000 € par an à la communauté de  
357 communes. Pourquoi, dites-vous que vous ne pouvez pas en faire trois autres ? Pourquoi  
358 l'argent n'est-il pas reversé à Lavernat ?

359 HR : ce n'est pas sûr facile de reverser de la fiscalité. On peut tout de même se féliciter d'avoir  
360 installer des éoliennes !

361 H : Alain tu aurais dû négocier avec la Com-com !

362 AM : j'ai fait le nécessaire ! Ce n'est pas facile à la Com-com de répondre à cette demande.

363 HR : on a payé 3 millions d'euros pour mettre des panneaux voltaïques au sol. Par rapport à ce  
364 qu'on nous avait annoncé (comme renversement possible), on a eu la moitié !

365 La commune de la Lavernat mérite que l'on fasse un effort vis-à-vis de l'effort qui était le vôtre  
366 parce que vous avez construit des éoliennes. On a de bons espoirs.

367 H : Pour les cimetières, quels seront les nouveaux tarifs ?

368 P : on n'est pas pressé !

369 Y : j'ai posé la question au maire, j'aimerais maintenant interroger les conseillers. Trouvez-vous  
370 cette question légitime ?

371 HR : ce que je peux dire, c'est qu'il n'y aura pas de référendum sur Montval.

372 J : ce qui me gêne, c'est que c'est un sujet qui va créer la zizanie. C'est un tel sujet... ce qui est  
373 inacceptable c'est qu'il n'y ait pas de possibilité d'échange.

374 HR : il y a eu le même débat houleux à Montabon. Le débat n'est pas du tout le même ordre de  
375 trois à quatre ans plus tard. Parce que finalement, la vie continue. Les investissements aussi.  
376 Ceux qui sont à la tête de la commune n'ont pas le même point de vue que ceux qui n'ont pas la  
377 tête dans le guidon. Avant le regroupement des trois communes, on a étudié, on a fait un choix,  
378 mais je n'ai pas fait tout seul.

379 CL : puisqu'on a demandé le point de vue des conseillers, je me présente, Clément Leroux,  
380 deuxième adjoint. Je suis contre pour la façon dont cela a été fait.

381 H : est-ce que vous (les conseillers) pourriez aller devant : à droite ceux qui sont « pour » et à  
382 gauche ceux qui sont « contre » ?

383 JPR : je suis Jean Philippe Renaudin. Je suis plutôt favorable à la commune nouvelle. Il y a une  
384 pression financière que pour pouvoir évoluer, il n'y a pas d'autres solutions. Après, il faut rester  
385 vigilant. Je ne suis pas un fanatique de la commune nouvelle. Depuis deux ans, à chaque conseil  
386 municipal, Alain peut le confirmer, j'ai demandé à ce qu'il y ait un travail qui soit fait !

387 AM : Annie Menou, première adjointe. Je pense que c'est une vraie opportunité ! Avec la situation  
388 actuelle, il y a des choses que l'on ne peut pas faire. Ensemble, on va plus loin et plus vite !

389 HL : Hélène Leroy, je ne suis pas forcément « pour ». C'est quelque chose qui n'a pas été  
390 travaillé. Ça été fait à la va-vite. Là, on avait l'opportunité de réfléchir sereinement, d'approfondir  
391 les sujets. Mais avec la jonction d'aller vite, on ne peut pas réfléchir. On a perdu du temps. Ce  
392 n'est pas en mon âme et conscience que je peux décider.

393 CR : Christophe Reid. Je ne suis pas « pour ». J'ai été élu par vous. J'ai été des réunions. J'ai été  
394 des deux côtés. J'écoute la population. On a demandé, tous les cinq, une consultation  
395 citoyenne. On attend qu'elle ait lieu.

396 KR : Katy Richard. Je rejoins tous les conseillers qui sont « contre ». Cela fait un an que je me  
397 bats avec monsieur le maire pour une consultation qui nous refuse. Cela me met vraiment en  
398 colère ! Je suis contente de voir cette réunion.

399 CM : Christelle Ménard : je ne suis pas « pour » cette association. Les choses n'ont pas été  
400 préparées. On a fait des pieds et des mains pour avoir cette réunion.

401 AM : Non !

402 CM : je ne suis pas une menteuse. La réunion était difficile à obtenir. Tout a été fait à la va-vite.  
403 Pourquoi ne pas demander l'avis à la population ? Ce n'est pas parce que ça n'a pas été fait  
404 ailleurs qu'on ne doit pas le faire ici !

405 AM : qu'est-ce que vous faites ensuite ? Comment vous pouvez prendre vos responsabilités au  
406 niveau du conseil ?

407 CM : déjà on peut se positionner par rapport aux habitants de Lavernat.

408 *(Applaudissement)*

409 AM : Alors, nous, on ne sert à rien. C'est pas la peine d'élire un conseil municipal !

410 BR : Béatrice Ragot. Je vais voter « pour » la commune nouvelle.

411 H : il faut détailler un peu plus !

412 BR : il ne faut pas attendre la commune soit en cessation de paiement. Je ne veux pas que la  
413 commune soit endettée et qu'elle soit sous tutelle.

414 OB : Odile Boudillard, je suis pour une commune nouvelle.

415 SH : Hamard Stéphane, j'ai été élu à Lavernat, mais quand je vois le bazar que c'est. Je regrette  
416 d'être dans ce conseil aujourd'hui.

417 Y : Alors, abstiens-toi !

418 SHU. Sébastien Hurloup. Je suis favorable à une commune nouvelle, c'est plus pour le mode  
419 de gestion. Pour moi, une commune, c'est comme une entreprise : cela devrait être géré par des  
420 professionnels.

421 N : ben, changez de maire !

422 SHU : avec des professionnels, il y aurait peut-être moins de dépenses.

423 N : ça veut dire que Monsieur Morançais ne sait pas gérer !

424 SHU : Je ne dis pas ça. Ça très bien été géré ! Mais après, je respecte l'opinion des Lavernais.

425 *(Long brouhaha)*

426 H : question : qu'est-ce qui motive Montval pour récupérer Lavernat ?

427 NL : 15 euros par tête !

428 HR : il n'y a pas d'annexion. On ne déplacera pas les arbres de la forêt de Bercé. Les laisser où ils  
429 sont. Nous, on n'est pas motivé plus que ça. L'union fait la force. C'est notre façon de travailler.  
430 Pas tout faire, mais on peut faire un certain nombre de choses. Quand on prend du retard, Il y a  
431 un moment où l'on ne rattrape pas le retard. Ce qui compte, c'est qu'on attire les gens à vivre sur  
432 notre territoire. Pour moi, Lavernat, c'est quand même des portes de Montval. Je me suis  
433 renseigné. Vous pouvez aller voir sur la page de Wikipédia : le curé de Lavernat, avant la  
434 révolution, il était attaché à l'église de château du Loir.

435 Je pense, et cela a déjà été dit, cela donnera des possibilités de gestion. Une grande chance en  
436 matière de gestion. C'est une grande chance aussi pour le monde agricole. Ce n'est pas  
437 l'entretien des toitures, de voiries ou les conflits qui nous font rêver. On expliquera et on  
438 continuera à expliquer.

439 H : vous dites à la fois que les élus de Lavernat vont apporter quelque chose à la gestion de la  
440 commune nouvelle et à la fois que vous recherchez du professionnalisme. Je ne vois pas ce que

441 les élus de Lavernat vont apporter puisqu'ils ne sont pas des professionnels. Vous dites le « oui »  
442 et le « non » dans le même discours !

443 HR : je peux vous assurer que les élus des communes déléguées sont impliqués dans la gestion  
444 de Montval.

445 J : je me rappelle d'une réunion de conseil municipal. J'étais venu avec Françoise Legrand.  
446 C'était le jour de son anniversaire. On avait l'impression qu'il y avait qu'Alain qui discute. Il y a  
447 des gens qui sont dans le même territoire, qui ont les mêmes familles, qui ont le même souci,  
448 qui ont des enfants, qui ont des grands-pères, qui travaillent au collège, qui sont des financiers.  
449 Moi ce qui me gêne dans ce truc, c'est que j'ai l'impression de vivre un pugilat.

450 H : Monsieur le Maire et madame la première adjointe font partie de la confrérie des  
451 Nouzillards !

452 AM : et alors !

453 Y : des conflits d'intérêts, ça existe !

454 AM : Ça n'a rien à voir ! Si la commune nouvelle arrive, cela pourrait être un renouveau des  
455 associations, ce serait super quand même !

456 *(Long brouhaha et fatigue du transcripteur)*

457 HL : On nous dit, c'est Montval ou rien d'autre. Dans le rapport du Sénat, il est dit qu'il faut  
458 emmener les habitants, les agents et les élus vers la commune nouvelle.

459 HR : tout le monde n'est pas d'accord. C'est la démocratie. Mais il faut comprendre que tout ne  
460 se passe ici au coin de la rue, il y a des enjeux territoriaux. Les communes du Lude ou  
461 d'Eccomoy prennent de l'ampleur. Si l'on n'unit pas nos forces du milieu rural, qu'est-ce qui va  
462 rester ? Si ce n'est pas Montval qui prend le leader dans le territoire, ce sera d'autres villes  
463 autour de nous, et l'on aura plus de mal à faire venir les habitants.

464 P : y a-t-il une possibilité de réversibilité ?

465 HR : oui, mais il faudrait que tout le monde puisse se mettre d'accord. C'est un vrai travail.

466 CL : on pourrait donc dissoudre le Sivos !

467 AM : pourquoi voudrais-tu dissoudre le Sivos ? Est-ce que tu as des enfants ?

468 *(court brouhaha, pendant que AM refuse le micro à CL)*

469 H : cela n'a rien à voir !

470 Y : Le micro pour l'adjoint, s'il vous plaît ! C'est fou qu'il faille demander le micro, c'est  
471 hallucinant !

472 CL : Le Sivos, c'est une identité administrative qui pourrait être dissoute. La commune de  
473 Montval en a les moyens. Cela nous aurait libérés des finances. C'est une solution qui aurait été  
474 possible !

475 V : depuis combien de temps étudiez-vous la dissolution du Sivos ?

476 CL : depuis pas mal de temps !

477 V : depuis combien de temps précisément ?

478 CL : depuis trois ans. Je veux préciser que plutôt que de parler de "dissolution", comme  
479 Monsieur le Maire de Lavernat tente de me mettre cette responsabilité sur le dos, j'ai porté  
480 l'idée de renégocier les statuts du Sivos, qui ont été rédigés entre Montabon et Lavernat. Cela  
481 aurait été possible depuis Montabon est devenu Montval, avec les moyens financiers qui en  
482 découlent, une meilleure DGF notamment. Alors, comme cela se fait dans d'autres Sivos, la  
483 clé de répartition aurait pu inclure, au même titre que le prorata du nombre d'élèves, celui du  
484 nombre d'habitants ou celui de la capacité de la commune à financer. Ceci, Monsieur le Maire  
485 de Montval l'a fermement refusé ! La respiration budgétaire que cette négociation aurait  
486 apportée aurait permis à Lavernat de prendre le temps de réfléchir à son avenir.

487 HR : en 2021, Alain est venu vers moi pour me dire qu'il était compliqué de financer le Sivos. La  
488 commune de Montval avait alors pris en charge 100 % des enfants de Montval. Cela avait été  
489 reproché par la chambre régionale des comptes.

490 CL : Je rappelle que c'est vous (et les maires en règle générale) qui signent les dérogations, et  
491 qui permettent donc à ces élèves extérieurs d'intégrer, à nos frais, notre école.

492 HR : On me dit que Montval a les moyens de dissoudre le Sivos. Moi, lorsque l'on met le couteau  
493 sous la gorge, je sais réagir. Et c'est plutôt « non » que « oui ».

494 Ph : un directeur des services de Montval écrit qu'il était possible de dissoudre le Sivos.

495 HR : c'est possible si les deux communes le décident.

496 AM : dissoudre le Sivos, je veux bien, mais il y a plus de transport. Donc, je réunis les parents  
497 d'élèves en disant « dépouillez-vous ! »

498 *(Brouhaha)*

499 NL : Bonsoir, Nastasia Lewandowski, adjointe aux finances de Jupilles. Je suis un peu inquiète,  
500 on a la même commune, on a le même budget. Et nous, on s'en sort, on n'a pas l'intention de  
501 fusionner avec qui que ce soit. Donc, Comment vous faites ?

502 HR : Vous ne défendez pas l'intérêt des lavernais ce soir.

503 NL : j'habite partiellement à Lavernat du fait de ma vie personnelle depuis quelques années  
504 donc, oui, je me sens concerné. Tout à l'heure, vous avez dit : « vous n'êtes pas élu, vous ne  
505 pouvez pas comprendre !

506 HR : Je n'ai pas utilisé ce mot. J'ai plutôt dit que l'on voyait les choses différemment lorsqu'on  
507 était...

508 NL :... voilà, vous avez dit qu'on n'avait pas la même vision.

509 HR : je crois que la gestion de votre Sivos à Jupilles n'est pas simple non plus.

510 Y : Est-ce qu'on peut la laisser parler s'il vous plait !

511 NL : Non, ce n'est pas tout à fait exact. On pose sur la table les budgets et en parler, il n'y a  
512 aucun souci ! On peut aussi poser sur la table le budget de Lavernat. En tout cas, j'ai bien vu que  
513 Monsieur Morançais ne comprenait pas le budget. Donc question : combien coûte chaque élève  
514 par an :

515 AM : actuellement, ça coûte 2500 euros et à Jupilles ?

516 NL : 2400, vous avez combien d'élèves ?

517 AM : 38

518 LN : 42 à Jupilles. Nombre d'habitants ?

519 H : 595

520 LN : Nous on est à 382. DGF ?

521 H : Dotation Global de Fonctionnement, monsieur le Maire !

522 AM : Je ne l'ai pas en tête !

523 LN : C'est quand même le moteur de votre budget !

524 AM : non, mais vous croyez que l'on peut avoir en tête tous les chiffres !

525 LN : c'est hallucinant !

526 AM : si il n'y a pas d'autre question, on peut clôturer la séance.

527 H : je suis artisan. Je me suis renseigné avec mon comptable. Le changement d'adresse avec la  
528 commune nouvelle va me coûter 700 € !

529 HR : je suis étonné. Si toutes les sociétés avaient été obligées de changer d'adresse au moment  
530 de la création de Montval, ça se saurait ! Mais on ne prétend pas contrairement à d'autres avoir  
531 réponse à tout.

532 H : et ben, allez dire cela à mon comptable !

533 J : Pour l'instant, il y a qu'une personne de respectueuse, c'est Hervé. Ce qui n'a pas été  
534 respectueux, c'est ce qui a été dit à propos de quelqu'un qui n'a pas d'enfant. Et aussi, quand  
535 quelqu'un a dit qu'untelle avait menti, il faut le reconnaître.

536 AM : on n'a jamais dit qu'il n'y aurait pas de réunion publique !

537 J : Oui, mais cela a mis le feu. Moi, cela me donne envie de quitter Lavernat et même Montval.

538 AM : le prochain conseil municipal sera reporté. Il aura lieu après nos réunions de concertation  
539 avec la sous-préfète.

540 H : c'était censé être mercredi prochain !

541 Y : pourquoi, il est reporté ?

542 AM : parce qu'il n'y a pas d'ordre du jour !

543 CL : (reprenant le micro) : il y en a un, au moins, à mettre à l'ordre du jour : le vote du conseil sur  
544 l'organisation d'une délibération citoyenne !

545 AM : un peu de respect... Bon, on va conclure pour ce soir. Merci pour votre participation !

546 **23 h 19**